



Ottawa, Canada

Volume 7, N° 8
(Hebdomadaire)

le 21 février 1979

Relance des industries de produits forestiers et de construction navale . . .	1
Accord entre le Canada et la République rwandaise	3
L'Office de tourisme du Canada à l'honneur	3
Un ministre reçoit le Prix du mérite exceptionnel	3
Le chemin de fer du Canadien Pacifique: clé de la porte de l'Ouest	4
L'enfant canadien-français, plus grand et plus robuste que ne l'étaient ses aînés il y a 20 ans	6
Résultats des championnats canadiens de patinage artistique	6
Fondation Le Soleil	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Relance des industries de produits forestiers et de construction navale

Le gouvernement fédéral s'engage à verser \$235 millions, sous forme de subventions fédérales-provinciales à frais partagés, afin de moderniser les usines de pâtes et papiers partout au Canada, a annoncé, le 1er février, M. Robert Andras, président du nouveau Conseil des ministres au développement économique.

M. Andras prenait la parole dans le cadre de la première d'une série de conférences de presse mensuelles au cours desquelles il se propose de rendre compte de la marche des travaux du Conseil.

Au cours de cette même conférence, M. Andras a annoncé une réorientation de la politique de soutien du gouvernement vis-à-vis de l'industrie de la construction navale, réorientation qui comprend l'extension, jusqu'à la fin de 1979, de la subvention de 20 p.c. déjà accordée à la construction navale et l'accélération des commandes de navires passées par le gouvernement.

Usines de pâtes et papiers

La politique de développement de l'indus-

trie des produits forestiers comprend deux volets: d'une part, l'on utilisera environ un quart de milliard de dollars en vue de la modernisation des usines et de l'outillage au cours des cinq ou sept prochaines années, d'autre part, l'on prendra certaines mesures pour conserver et augmenter les ressources forestières du pays. M. Andras a souligné que la modernisation, dans certains cas, réduira la pollution causée par cette industrie.

Les fonds consacrés aux améliorations seront répartis approximativement de la façon suivante:

— \$60 millions pour les provinces de l'Atlantique, \$90 millions pour le Québec, \$46 millions pour l'Ontario et \$39 millions pour les provinces de l'Ouest.

L'on continuera d'apporter de l'aide à la fabrication d'autres produits forestiers dans les régions désignées aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional. L'on proposera aussi à la Colombie-Britannique différents moyens pour faciliter la modernisation des scieries et de l'industrie du contre-plaqué, princi-



Trains de bois sur la rivière Gatineau, près d'Ottawa, flottant vers la scierie.

C'était ce jour...

Le 21 février 1969, une avocate de Montréal, Mme Réjeanne Laberge-Colas, devenait la première femme du Canada à être nommée juge d'une Cour supérieure.



Cette énorme machine débite un pin Douglas en feuilles de placage pour Canfor Group, filiale de Canadian Forest Products Ltd. installée à Vancouver (Colombie-Britannique).

palement dans la partie sud-ouest de cette province.

Pour ce qui est de l'exploitation des forêts, le gouvernement fédéral dépense, actuellement, près de \$43 millions par année pour les ententes sur la gestion forestière en vigueur avec Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario. Cette somme devrait être plus élevée au cours de la prochaine année financière en raison des réaffectations budgétaires dévoilées en août dernier. M. Andras a précisé que le gouvernement fédéral voulait:

- revoir les ententes de gestion forestière en vigueur afin de les améliorer à la lumière du nouvel effort d'aide à la modernisation des usines et de l'outillage;
- inviter la Colombie-Britannique et les autres provinces intéressées à conclure des ententes semblables.

M. Andras a ajouté que l'industrie des produits forestiers jouait un rôle très important dans l'économie canadienne. L'augmentation des revenus de l'industrie en 1978, provoquée par un taux de change favorable aux exportations et par une demande très forte, a masqué

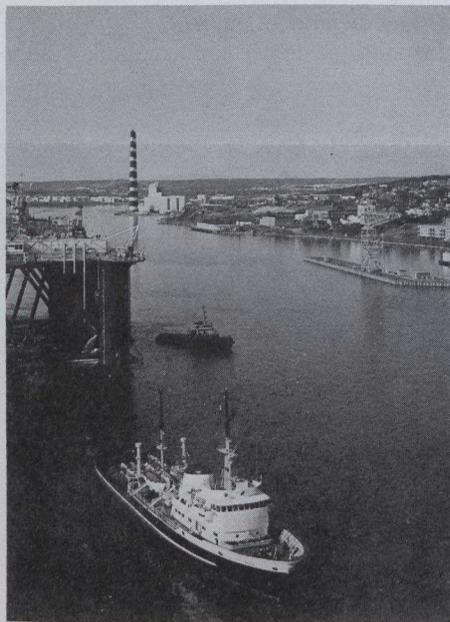
quelques-uns de ses problèmes fondamentaux, qui nécessitent des efforts immédiats.

Industrie de la construction navale

Parlant de la réorientation de la politique de soutien du gouvernement à l'industrie de la construction navale face au marasme où sombre actuellement la demande mondiale, M. Andras a déclaré que "le gouvernement s'entretiendrait avec l'industrie, les syndicats ouvriers et les provinces afin d'arrêter de nouvelles mesures destinées à aider l'industrie de la construction navale. L'on continuera d'offrir le même volume d'aide qu'actuellement mais les fonds seront affectés différemment afin d'atteindre trois objectifs:

- maintenir la capacité canadienne de construction et de réparation navales à un niveau convenable;
- aider l'industrie à se spécialiser dans divers domaines et à renforcer ses capacités sur le plan de la technologie et de l'innovation; et
- aider les travailleurs qui ne pourront plus trouver d'emplois dans les chantiers navals.

Les détails des nouvelles mesures, qui devraient être appliquées en 1980, émaneront des discussions entre l'industrie et les syndicats, et il est question, actuellement, de contributions spéciales. Il en découlera toutes sortes d'incitations, de contributions, de prêts et de prêts garantis desti-



Les chantiers d'Halifax de Hawker Siddeley Canada Ltd. construisent des bateaux tels que le Stradil, navire de prospection sous-marine au large des côtes (photo ci-dessus).

nés à la rénovation des installations existantes, aux projets de recherche et développement et aux travaux de planification visant à améliorer la productivité et l'innovation. "Il ne s'agit pas d'établir, au moyen de ce programme, de nouvelles installations ni de soutenir une expansion importante des installations actuelles", a dit M. Andras.

Le gouvernement débloquera aussi \$173 millions au cours des trois prochaines années financières (dont \$70 millions en 1979-1980) dans un effort de relance économique pour l'industrie.

Une partie de cette somme sera affectée à l'expansion des cales sèches situées sur les deux côtes canadiennes, afin que les sociétés puissent profiter des travaux de réparation de navires, réparations qui ne peuvent être effectuées actuellement en raison de l'insuffisance des installations de ces cales sèches. Le reste des subventions sera affecté à l'achat de navires que le gouvernement aurait pu retarder jusqu'au début des années 80.

Ces mesures devraient fournir un total d'environ 2 500 années-hommes et assurer dans l'industrie de radoub une hausse continue des emplois permanents variant de 600 à 1 000 travailleurs.

L'expansion des cales sèches, qui vient d'être annoncée, comprend une aide fédérale pour la cale flottante de la Burrard Yarrows Corporation (qui s'appelait auparavant la Burrard Dry Dock Co. Ltd.) à Vancouver; l'agrandissement de la cale sèche située à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick); la construction d'un synclift de 4 000 tonnes au chantier naval du Canadien National à Saint-Jean (Terre-Neuve).

L'accélération de l'achat de navires comprendra:

- la construction d'un brise-glace arctique de classe R afin de remplacer le *d'Iberville*, en service depuis 25 ans;
- le remplacement du traversier *Abegweit* en service au cap Tormentin (Île-du-Prince-Édouard) par un nouveau brise-glace d'une puissance trois fois supérieure;
- la construction d'un bateau patrouilleur (pêche) long de 6,15 m afin de remplacer le *Cygnus* basé à Halifax;
- la remise à neuf du *HMCS Preserver*, navire de soutien naval opérationnel qui sillonne actuellement l'Atlantique, pour qu'il puisse naviguer dans l'Arctique;
- la construction de sept navires de recherches et de sauvetage destinés au service de la Garde côtière canadienne sur les deux côtes.

Accord entre le Canada et la République rwandaise

Le Canada et la République rwandaise ont renforcé leurs liens économiques et commerciaux en signant le 30 janvier à Kigali, capitale de la République rwandaise, un accord bilatéral pour la protection des investissements.

Directement relié au programme des garanties d'investissement à l'étranger de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), l'accord vise à promouvoir l'intensification des échanges commerciaux et des investissements pour le béné-

ficie mutuel des deux pays.

L'entente a été signée par l'ambassadeur du Canada accrédité auprès du Rwanda, M. Raymond Chrétien, et par le ministre des Affaires étrangères et de la coopération du Rwanda, M. François Ngarukiyintwali.

Le Canada a déjà signé un accord analogue avec sept autres pays d'Afrique (Ghana, Gambie, Guinée, Liberia, Malawi, Maroc, Sénégal) et avec 18 pays non africains.

L'Office de tourisme du Canada à l'honneur

L'Office de tourisme du Canada (OTC) a reçu le prix "U-Star Tourism Recognition Award", décerné pour la première fois par la United States Tour Operator's Association (USTOA), pour la qualité et la probité de sa promotion touristique.

C'était la première fois que l'USTOA attribuait une telle plaque à un organisme touristique national. Lors de la cérémonie de remise de la plaque, à New York l'automne dernier, l'OTC a été cité en exemple pour sa compréhension du rôle des organisateurs de voyages et pour l'importance qu'il leur accorde.

D'autre part, le *Travel Advisor* de Washington (D.C.), qui est une revue très influente, a placé le Canada au premier rang mondial des producteurs de documentation touristique.

Chaque année, le *Travel Advisor* lance un concours "secret" s'adressant à toutes les principales sources de publicité touristique gratuite aux États-Unis et à l'étran-

ger et cherchant à reconnaître celles qui produisent la documentation la mieux conçue et la plus utile. Les gagnants incontestés pour 1978 sont le Canada et la Caroline du Nord.

Lors de l'annonce des gagnants, la revue a dit que le Canada envahissait le marché de magnifiques brochures si bien conçues qu'elles permettent à elles seules de planifier un séjour des plus complets, pratiquement n'importe où au Canada.

Les publications canadiennes qui se sont le plus distinguées sont *Traveller's Encyclopaedia of Ontario/Canada* et *Sur la route des pionniers*, toutes deux produites par l'Ontario, et *En parcourant le Canada*, de l'OTC, qui propose 54 circuits et donne les distances entre les étapes.

Renseignements touristiques - Canada et *Manifestations et attraits touristiques*, deux brochures produites par l'Office de tourisme du Canada, ont également reçu une mention honorable.

Un ministre reçoit le Prix du mérite exceptionnel



Mme Monique Bégin

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, a reçu, le 14 février, le Prix du mérite exceptionnel de la Société canadienne de recherches cliniques.

Le prix lui a été remis parce qu'elle a réussi à mettre la recherche médicale à l'abri des fluctuations des subventions grâce à un plan de financement de cinq ans décidé au mois de décembre dernier.

En vertu de la nouvelle formule adoptée, le budget du Conseil de recherches médicales, principale agence subventionnant la recherche biomédicale, passera de \$63 millions à près de \$69 millions pour l'année budgétaire 1979-1980. Le niveau budgétaire des prochaines années sera fixé d'après l'indice approprié pour l'augmentation des coûts (lequel est actuellement l'indice implicite des prix), plus le pourcentage de croissance réelle du produit national brut moins 1 p.c.

Mme Bégin a souligné que ce financement garanti est un "minimum" et que des budgets supplémentaires pourraient être débloqués pour tenir compte d'efforts accrus à consentir dans des domaines de priorité nationale.

Selon le ministre, cette décision est un précédent et le gouvernement pourrait appliquer la même formule dans d'autres secteurs de la recherche scientifique.

"Les autres conseils spécialisés chargés de subventionner les projets de recherche étudiant en ce moment leurs propres besoins", a-t-elle ajouté.



De gauche à droite: MM. Edward Hennessy, président de Cartan Travel Bureau Inc.; Ray Desjardins, gestionnaire régional-États-Unis à l'OTC; Alexander Harris, président de General Tours Inc. et de la United States Tour Operator's Association (USTOA).

Photo de l'OTC

Le chemin de fer du Canadien Pacifique: clé de la porte de l'Ouest

Après des années de rêves et de problèmes politiques, la Canadian Pacific Railway Company fut officiellement constituée en société le 16 février 1881; cela fera donc 98 ans ce mois-ci. Ses pionniers furent M. George Stephen, président de la Banque de Montréal et premier président du Canadien Pacifique; M. R.B. Angus, directeur de la même banque; M. D.J. McIntyre, directeur du Canada Central Railway; et M. James J. Hill, surnommé le "bâtitteur d'empires" qui devint par la suite président de la Great Northern Railway. Plus tard, M. Donald Smith, le futur Lord Strathcona, et Sir William Van Horne se joignirent à cette gigantesque entreprise.

L'article qui suit décrit l'extraordinaire aventure que constitua la construction du chemin de fer. Il a été rédigé à partir de renseignements contenus dans la revue Canadian Scene ainsi que de données et de photos obtenues auprès de la société CP Rail.

A l'époque de la Confédération, soit en 1867, l'Ouest canadien, aujourd'hui hautement industrialisé et très prospère, n'était rien de plus qu'une vaste région de prairies et de montagnes. On n'y trouvait guère qu'un petit nombre de forts entourés de palissades, de postes de traite de la Compagnie de la baie d'Hudson et seulement trois grands centres: la colonie de la rivière Rouge, où s'étend aujourd'hui la ville de Winnipeg; la région de l'or, le long du fleuve Fraser et dans le district du Caribou; les peuplements de l'île de Vancouver. En tout, 25 000 habitants. D'un côté, la colonie de la rivière Rouge était séparée des habitants du Dominion du Canada par une bande de 1 200 km de forêts, de rochers et de lacs, et de l'autre, 1 920 km de nature sauvage l'isolait des peuplements de la Colombie-Britannique.

Le chemin de fer assure l'intégrité du territoire canadien

Les colons de la Colombie-Britannique, qui joignit la Confédération en 1871, devenant ainsi la sixième province du Canada, se demandaient si c'était une bonne idée de s'unir à un pays dont ils étaient séparés par des obstacles géographiques. C'est la promesse faite par le gouvernement fédéral de construire, dans un délai de dix ans, un chemin de fer transcontinental, lien à la fois permanent et rassurant avec le reste du Canada, qui finalement fit pencher la balance.

Proposition déraisonnable

L'enjeu était de taille. La toute jeune nation s'était engagée à construire un chemin de fer plus long que celui que venaient tout juste de terminer les États-

Unis, forts d'une population dix fois plus nombreuse et d'un gouvernement fédéral déjà presque centenaire.

Le contrat signé avec le gouvernement prévoyait, entre autres, des octrois de \$25 millions et de 10 millions d'hectares à la Compagnie, y compris les lignes en voie de construction ou déjà construites par le gouvernement.

La construction du grand chemin de fer transcontinental a été divisée en trois sections. La première s'étendait de Callender, sur le lac Nipissing, à Fort-William, sur le lac Supérieur; la seconde traversait les Prairies de Winnipeg aux montagnes Rocheuses; et la troisième constituait l'extrémité ouest d'un difficile tronçon de 600 km à travers les montagnes.

Au-dessus du lac Supérieur, il fallut tracer la voie à même un roc vieux de plus de 1,5 milliard d'années, ou l'établir sur des marécages qui semblaient sans fond. Il arriva souvent qu'après avoir déversé des tonnes de roches pour donner à la voie une assise solide, on s'apercevait le lendemain que la voie avait disparu dans les marécages; tout était à recommencer.

Le tronçon de 12,8 km, surnommé la "Grande Pente", construit en 1884 et situé à l'ouest de Banff (Alberta) s'avéra un véritable cauchemar qui dura 25 ans. Certaines sections étaient inclinées à 3,5 et 4,4 p.c., ce qui représentait à l'époque un des escarpements les plus abrupts du monde. Le premier train (affecté aux travaux) qui descendit la pente s'emballa et quitta la voie, tuant trois employés.

Des centaines de kilomètres de granit, de marécages insalubres, de vallées et, enfin, les montagnes Rocheuses quasi infranchissables, voilà les obstacles qui

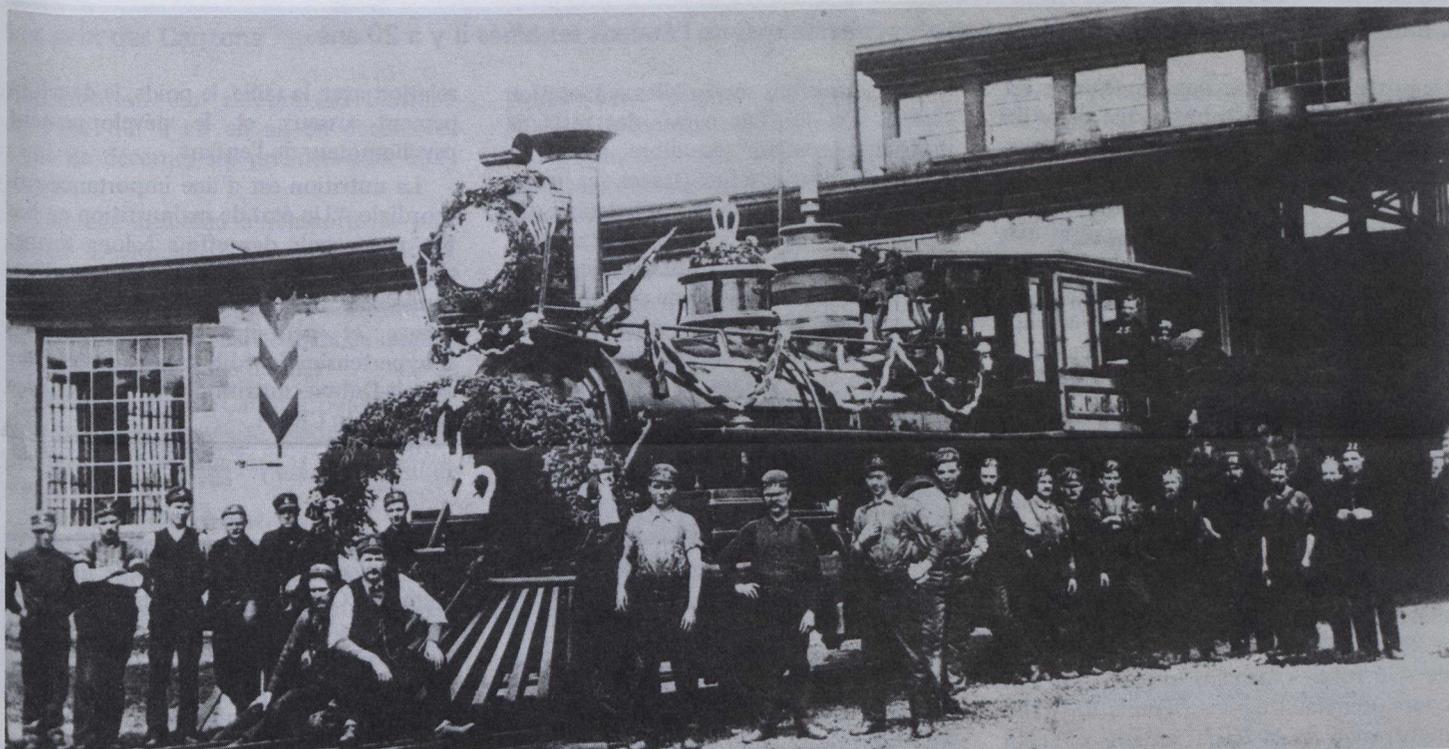


Le 7 novembre 1885, M. Donald Smith, l'un des administrateurs du chemin de fer, pose le dernier crampon à Craigellachie, à la gorge Eagle.

Photos Archives du Canadien pacifique



La chronique des arts



Des drapeaux et des conifères décorent le premier train transcontinental arrivant à Fort-William (Ontario) le 30 juin 1886.

attendaient les architectes, les ingénieurs et les entrepreneurs.

Les matériaux de construction étaient transportés en wagon sur toute la ligne tandis que les ouvriers travaillaient avec acharnement dans des conditions très difficiles et que les hommes politiques débattaient la sagesse de la promesse faite par le premier ministre, Sir John A.

Macdonald, de joindre les provinces de l'Atlantique à celles du Pacifique.

Pourtant, l'essor économique, le dynamisme communicatif de Macdonald, la constitution en société de la Canadian Pacific Railway Company sous la direction d'hommes éclairés tels que Stephen et Smith ainsi que la participation d'experts techniques de la trempe de Van

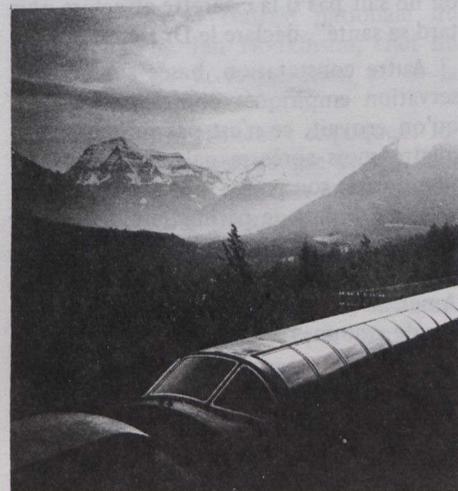
Horne ont permis de réaliser l'impossible. Le gouvernement fédéral dut, à trois reprises, recueillir des fonds afin de poursuivre le projet, mais le 7 novembre 1885, le dernier crampon de la première ligne transcontinentale canadienne était posé.

Le chemin de fer aujourd'hui

CP Rail dispose actuellement d'environ 73 000 wagons, 3 800 véhicules de service et d'entretien, 1 270 locomotives Diesel et quelque 320 voitures. Plus de 36 000 employés permettent d'assurer l'exploitation de ce vaste service ferroviaire.



L'intérieur du wagon-restaurant Holyrood lors de l'un de ses premiers voyages.



Voiture panoramique d'un train traversant les majestueuses montagnes Rocheuses.

L'enfant canadien-français, plus grand et plus robuste que ne l'étaient ses aînés il y a 20 ans

De nos jours l'enfant canadien-français est plus grand et plus robuste que ceux du même âge il y a 20 ans. Cependant, contrairement aux enfants américains et suédois, il n'a pas encore atteint sa stature optimale, et continuera de grandir par rapport aux générations précédentes. Cette tendance serait due, disent les experts, à l'hérédité conjuguée à l'amélioration du milieu socio-économique.

Le Dr Arto Demirjian, directeur-fondateur du Centre de recherche sur la croissance humaine de l'Université de Montréal (CRCH), en est venu à cette conclusion en se basant sur une étude entreprise il y a trois ans sur des enfants de moins de six ans et dont les premiers résultats seront connus définitivement en mars prochain.

Recrutés avant leur naissance auprès de 496 futures mamans qui suivaient des cours prénataux dans différents hôpitaux montréalais en 1976, les enfants ont subi un examen complet tous les trois mois, au CRCH, jusqu'à l'âge de deux ans. Ensuite, ils ont été examinés une fois par an le jour de leur anniversaire.

Un atlas

Le Dr Demirjian projette de publier un atlas sur le développement osseux de l'enfant canadien-français. "Il n'existe pas à travers le monde de données pour les enfants de 0 à un an", dit-il.

Première constatation: le bébé dont la mère fume dix cigarettes ou plus par jour pendant sa grossesse est plus petit d'environ un centimètre à la naissance. "Il rattrape cet écart au bout d'un an, mais on ne sait pas si la cigarette affectera plus tard sa santé", déclare le Dr Demirjian.

Autre constatation, basée sur une observation empirique: contrairement à ce qu'on croyait, ce n'est pas six mois mais quatre mois après sa naissance que l'enfant double son poids.

D'autre part, le périmètre crânien et la taille de l'enfant canadien-français sont presque les mêmes que ceux du petit Américain, mais il pèse quelques centaines de grammes de moins.

Examens complets

A chaque visite, une vingtaine de mesures anthropométriques sont prises sur chaque enfant, et l'on examine l'état de la dentition. On évalue également le développement mental de l'enfant: perception,

langage, capacités sensorielles, adaptation sociale. On lui fait passer des tests de motricité grossière (équilibre, saut, lancer) et de motricité fine (tracer des lignes, boutonner un vêtement, construire une tour). Cela permet d'établir des normes, mais aussi de déceler tout handicap que pourrait avoir l'enfant, et de prévenir pour plus tard les difficultés d'apprentissage.

On étudie également le développement hormonal de l'enfant et sa corrélation avec son développement physique et psychique.

On analyse enfin l'alimentation et sa

relation avec la taille, le poids, le développement osseux et le développement psychomoteur de l'enfant.

La nutrition est d'une importance primordiale. "Un état de malnutrition en bas âge peut avoir des effets à long terme: obésité, croissance retardée, défaut d'immunologie ou encore troubles d'apprentissage et peut-être même problèmes d'hypertension", dit Mme Micheline Brault-Dubuc, nutritionniste et directrice adjointe du CRCH.

(Article de la Presse canadienne publié dans *Le Droit* du 26 janvier.)

Résultats des championnats canadiens de patinage artistique

Janet Morrissey a détrôné Heather Kemkaran en simple féminin des Championnats canadiens de patinage artistique, qui ont pris fin le 1er février à Thunder Bay.

J. Morrissey, étudiante à l'Université Carleton d'Ottawa, a brillé dans les figures libres avec huit placements pour ainsi devancer de justesse la championne de 1976. Mlle Morrissey a ainsi mérité une place au sein de l'équipe canadienne qui se rendra à Vienne pour participer aux championnats mondiaux de patinage qui se tiendront du 13 au 18 mars.

Par contre, Brian Pocker, de Calgary, a battu son rival Vern Taylor, de Toronto, dans les épreuves libres et a, ainsi, conservé son titre.

Dans les autres championnats seniors, les Torontois Lorna Wighton et John Downing ont conservé leur couronne chez les danseurs tandis que Barbara Underhill, d'Oshawa, et Paul Martini, de Woodbrode (Ont.), champions juniors en 1978, remportaient le titre vacant chez les couples.

Tous ces champions se rendront à Vienne avec Taylor et Patricia Fletcher ainsi que Michael de la Pénultième, de Toronto, deuxième dans la catégorie "danse".

Brian Orser, de l'Ontario, a remporté le titre chez les juniors et Tracey Wainman, chez les novices.

Orser, qui a dépassé l'âge junior, devra céder sa place aux championnats mondiaux à Brad McLean et Darin Mathewson.

Les autres membres de l'équipe junior canadienne seront Kay Thomson, de

Toronto, championne en simple junior et Kathryn Osterburg, de Calgary, 3e; les champions danseurs Kelly Johnson et Kris Barber, de Toronto, ainsi que les champions des couples Lorri Baier et Lloyd Eailer, de Cambridge.

Fondation Le Soleil

Depuis sa création en avril 1968, l'un des objectifs du Soleil a été la défense et la promotion de la langue française en Colombie-Britannique.

Depuis plus de dix ans, le journal encourage, d'une part, les francophones à lutter contre l'assimilation et, d'autre part, les anglophones et les personnes appartenant à d'autres groupes linguistiques, à apprendre le français.

En 1977, *Le Soleil de Colombie* remettait un prix de \$500 à Mlle Brigitte Sonnendruker, qui avait obtenu la meilleure note à l'épreuve de français, lors des examens de fin d'année (classe de douzième année).

En 1978, le prix était décerné à Glenn Sampson.

La décision prise par le journal de donner un prix annuel de français devait conduire à l'idée d'une fondation. C'est maintenant chose faite, la Fondation Le Soleil de Colombie vient de voir le jour. Les fonds recueillis seront distribués sous forme de prix et de bourses d'études.

Les donateurs doivent rédiger leurs chèques à l'ordre de: Fondation Le Soleil de Colombie et les envoyer au bureau du journal, 3213, rue Cambie, Vancouver, C.B. V5Z 2W3.

(Texte de Jean-Claude Arluison publié dans *Le Soleil de Colombie* du 19 janvier.)

La chronique des arts

Les prix des Cantons

L'Association des auteurs des Cantons de l'Est qui a eu un an en décembre, vient de décerner ses premiers prix littéraires.

Danielle Beaulieu a remporté le prix Alfred DesRochers avec son roman *Il neige sur les frangipaniers* publié aux éditions Naaman. Ce prix a pour but de souligner de façon particulière la qualité d'une oeuvre littéraire publiée.

Claudette Picard-Caron a pour sa part mérité le prix des écrits inédits avec son manuscrit *Confidences d'une femme froide*.

Le jury était formé de Mme Agnès Bastin, professeur de français au secondaire et de MM. Jacques Michon et Richard Giguère, professeurs au département de français de l'Université de Sherbrooke.

(Le Devoir, 13 janvier 1979).

Initiation à la gravure

Un atelier itinérant organisé par le service de diffusion du Musée des beaux-arts de Montréal dans le but d'initier les gens aux techniques de base de la gravure est présenté au Québec (à Rivière-du-Loup et Saint-Hyacinthe) et en Ontario (à Ottawa) pendant le mois de février.

L'atelier, nommé *Imprimatur*, est subventionné par les Musées nationaux du Canada. Au cours de séances d'une demi-journée, les participants expérimentent les techniques de frottis et d'empreintes directes en vue de la réalisation de monotypes.

Imprimatur est sous la direction de M. Marcel Bellerive, peintre et graveur montréalais qui enseigne à Montréal (à l'Université du Québec et à l'Université Concordia).

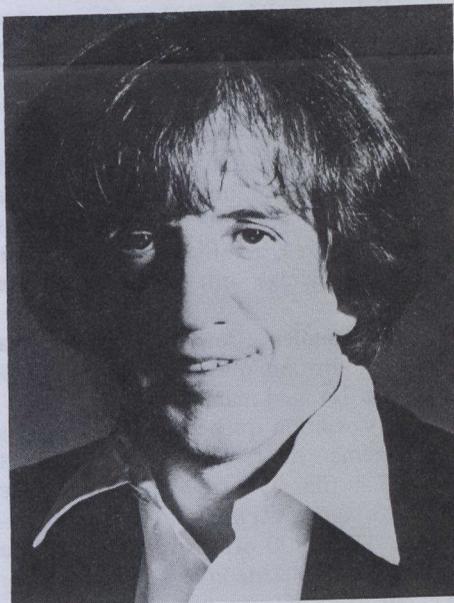
M. Bellerive a étudié à l'École des Beaux-Arts de Montréal. Il a participé à des expositions au salon du printemps du Musée, à la galerie Delrue, à la galerie Libre, à la Vancouver Art Gallery et au Centre culturel canadien, à Paris. En 1976, il a créé une murale pour les Jeux olympiques d'été.

Le poète Rina Lasnier vient de publier deux volumes symétriques: *Matin d'oiseaux* (vol. I, 108 p.) et *Paliers de paroles* (vol. II, 107 p.) Hurtubise HMH, coll. "Sur parole".

André Gagnon au Centre national des arts: spectacle musical de qualité

Après une tournée triomphale dans l'Ouest du Canada, un spectacle à la Place des arts, un super-special au réseau anglais de Radio-Canada et une participation à plusieurs émissions du réseau français, André Gagnon est revenu au Centre national des arts à Ottawa où il a présenté un tout nouveau spectacle du 2 au 4 février.

André Gagnon, Dédé pour ses amis et admirateurs, est bien sûr un pianiste



André Gagnon

remarquable; mais il est beaucoup plus que cela. Il est un homme de scène. Il ne donne pas des concerts, il présente des spectacles, avec toute l'ampleur de l'acception de ce mot. Il aime son public, il lui parle, le fait rire et le charme.

La plus grande partie de son spectacle comprenait des oeuvres qu'il a écrites, les plus classiques comme les plus populaires: *Wow*, *Neiges*, *Dédéthoven*, et autres, plus six pièces nouvelles. "Il a su doser avec soin ses nouvelles pièces écrites pour la plupart l'an dernier. Le lyrisme éclatant de son *Été fragile* faisait ainsi bon ménage avec le rythme plus énergique de *Neiges*, et l'humour d'un *Sam Song** exécuté au piano, *Honky Tonk*, n'avait rien de déplacé même s'il suivait au programme le plus classique *St-Laurent*", écrivait Marthe Lemery dans *Le Droit* après le concert.

Sachant aussi bien interpréter qu'écrire la musique, André Gagnon a interprété une oeuvre de Chopin. C'est un peu un retour à ses premières amours puisque c'est d'abord comme pianiste classique que le jeune enfant prodige de Saint-

Pacôme (Québec) a commencé sa carrière.

Signalons aussi les innovations dans la présentation de ce nouveau spectacle: enseignes au néon annonçant le titre de certaines des compositions, projection sur un immense écran de diapositives pour marquer quelques passages musicaux, et même projection d'un film.

Nouveaux projets

Dans les semaines qui viennent, André Gagnon entreprendra à nouveau deux tournées importantes au Canada qui le conduiront l'une dans l'Est, jusqu'à Labrador City, l'autre dans l'Ouest. En plus de ces tournées il prépare la musique d'un film produit à Hollywood dont le titre n'est pas encore choisi, et un nouveau spectacle pour la télévision.

**Sam Song*: pièce musicale inspirée des Western et faisant référence au nom du pianiste des saloons, qui s'appelle presque toujours Sam.

Traitement des peintures

S'agit-il d'un faux ou d'une oeuvre d'art authentique? L'oeuvre originale a-t-elle été défigurée par des modifications ou des ajouts injustifiés? La science et la technologie modernes peuvent-elles démasquer le faussaire?

Autant de questions auxquelles essaie de répondre l'exposition *Voir et savoir: examen et traitement des peintures*, présentée à Ottawa jusqu'au 4 mars.

L'exposition, organisée par M. Louis Pomerantz, restaurateur à la Foundation of the American Institute for Conservation of Historic and Artistic Works, est coordonnée à la Galerie nationale du Canada par M. Ian Hodgkinson, chef du Laboratoire de la restauration et de la conservation.

Vingt-quatre panneaux expliquent les techniques et l'expertise que doit maîtriser le restaurateur. A noter entre autres: *La structure des peintures; Craquelures véritables et craquelures imitées; Faux et originaux; La photographie en infrarouge; Oeuvre authentique et pastiche; Les traitements et les modifications de l'artiste et L'altération des peintures*.

L'exposition met en valeur certaines réalisations de la science moderne de la conservation et de la restauration. D'autre part, grâce à un projecteur à quatre lampes différentes, les visiteurs peuvent juger de l'effet de lumière sur la couleur.

Nouvelles brèves

Mme Pauline McGibbon, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, restera en fonction après le 10 avril, cinquième anniversaire de sa nomination. Le premier ministre s'est déclaré très heureux de la décision de Mme McGibbon de continuer à servir son pays et plus particulièrement la population de l'Ontario.

Le budget mis à la disposition du Programme Jeunesse-Canada au travail pour l'été de 1979 sera de \$62 millions. On prévoit que ce montant permettra de créer quelque 35 000 emplois pour les étudiants l'été prochain. Le Programme fait partie de la stratégie fédérale d'emploi des jeunes et a pour but de procurer des emplois d'été aux étudiants en apportant une contribution financière aux projets qui génèrent de l'emploi dans des domaines utiles.

Depuis le 19 janvier, les Hélicoptères Trans-Québec Ltée ont un service régulier entre l'aéroport de Dorval et celui de Mirabel et, depuis la fin du mois de janvier, entre ces deux aéroports et le parc Victoria situé dans le centre de Montréal. Durant au moins les quatre premiers mois, on utilisera un énorme biturbopropulseur *Sikorsky S-61* de 26 places.

M. Gordon Gibson, de Vancouver, a accepté récemment le poste de directeur national du Parti libéral du Canada et de conseiller du premier ministre. M. Gibson était jusqu'à présent député à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique.

Des chercheurs d'Agriculture Canada et du Service canadien des forêts ont identifié une variété d'orme de Chine très résistante à la maladie hollandaise de l'orme.

Guy Lafleur, l'un des plus brillants joueurs de hockey de l'équipe des Canadiens de Montréal prépare un disque destiné aux jeunes joueurs de hockey. Le disque donnera des conseils sur le pati-

nage, le jeu de passes, la mise en échec, l'art de marquer les buts, etc. Les textes et la narration seront de Guy Lafleur.

Le dernier sondage Gallup, publié le 10 janvier, indique que le PC a perdu cinq points de popularité de novembre à décembre, tandis que les libéraux, pour leur part, en ont repris deux pour remonter à 38 p.c. Les conservateurs sont passés de 45 p.c. à 40 p.c.

De retour des championnats du monde de danse sur glace (tenus à Jaca en Espagne) où ils ont remporté le titre mondial convoité, les champions canadiens Barbara Berezowski et Dave Porter sont les vedettes de la nouvelle production des *Ice Follies 79*.

Les chercheurs de la Station de recherches de Kentville (Nouvelle-Écosse) ont réussi à produire un poulet à rôtir de 2,88 kg en 49 jours. Une lignée commerciale améliorée, un régime spécial et le mode d'éclairage ont contribué à ce succès.

Les premiers Jeux d'hiver de la Colombie-Britannique auront lieu à Kamloops du 1er au 4 mars prochain.

L'Association québécoise des critiques de cinéma vient d'attribuer son prix annuel au film d'André Mélançon *Comme les six doigts de la main*. Le prix s'accompagne de \$3 000 offerts par l'Institut du cinéma. M. Mélançon avait conçu pour l'écran et la télévision un film pour enfants et avec des enfants.

En devenant gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer est aussi devenu d'office "visiteur" de l'Université McGill de Montréal. La première mention de ce droit ou devoir de surveillance des universités et collèges remonte à 1 553. La charte royale mentionne les pouvoirs spécifiques du visiteur de rejeter les nominations du principal et des professeurs ainsi que les modifications aux statuts.

Selon une nouvelle de la Presse canadienne, le Canada a conclu avec le Mexique un accord selon lequel il importera de ce pays quelque 100 000 barils de pétrole par jour d'ici 1980, à un coût de \$500 millions par année. En retour, le Canada souhaite pouvoir vendre du charbon au Mexique et, éventuellement, des réacteurs nucléaires de type Candu, à un coût de \$800 millions chacun.

Le cinquantième championnat canadien de curling MacDonald Briar aura lieu pour la première fois à Ottawa, du 4 au 10 mars. Les cérémonies d'ouverture et de clôture seront présidées par le nouveau gouverneur général, M. Schreyer.

Le ministre de l'Agriculture a annoncé en janvier un paiement d'appoint de \$31,97 la tonne pour le blé d'hiver produit en 1977 dans l'est du Canada. Le total des paiements devrait se situer autour de \$26 millions. Le blé produit dans l'est du Canada est en grande partie du blé d'hiver cultivé en Ontario et qui sert principalement à faire de la farine pour la pâtisserie. En 1977, la production de blé d'hiver en Ontario a atteint le chiffre record de 822 000 tonnes.

Le ministère fédéral des Transports récupérera une somme de \$13 489 704 à la suite d'un jugement rendu par la Cour fédérale qui a ordonné à Pan American World Airways Inc., Trans World Airlines et Seaboard World Airlines de rembourser ce montant au ministère des Transports en droits aériens et de communications. Ces trois compagnies avaient refusé de payer pour les services offerts par le Canada à leurs appareils survolant le territoire canadien, en alléguant qu'ils n'en utilisaient pas les aéroports. (*Presse canadienne*)

Selon une enquête menée par Agriculture Canada, 25 p.c. des producteurs agricoles de la Nouvelle-Écosse travaillent plus de 127 jours en dehors de leurs exploitations. Bien que ces agriculteurs à temps partiel aient une autre source de revenu pour compenser leur manque à gagner, presque tous ceux qui ont été interrogés ont manifesté l'intention de rester en agriculture à cause du plaisir que leur procure la vie à la campagne.

Le recteur de l'Université de Sherbrooke (Québec) a reçu le 23 janvier un doctorat *honoris causa* de l'Université de Caen (France). Dans son discours d'acceptation, M. Martin a souligné la nécessité de la coopération universitaire internationale et noté le projet de collaboration entre les deux universités.

La Sûreté du Québec a utilisé une motoneige-skidozer pour évacuer une vingtaine de passagers, dont une femme malade, qui se trouvaient à bord d'un train immobilisé par la neige à Saint-Jean-Chrysostome, le 25 janvier.

Paul Renoir, petit-fils de l'impressionniste français Pierre-Auguste Renoir, s'est installé à Edmonton (Alberta) où il écrira une biographie de son grand-père.

D'après les données préliminaires, la production de lingots d'acier de la semaine se terminant le 27 janvier a été de 314 354 tonnes métriques. La production de la semaine correspondante de 1978 avait été de 271 253 tonnes métriques.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.